

Équipier de première intervention (EPI)

Article R.4227-39 – Règles APSAD R4 et R6

OBJECTIFS

Sensibiliser le personnel à la prévention des incendies en entreprise,
Connaître les modalités du message d'alerte en cas d'incendie,
Connaître les classes de feux, les modes de propagation et les moyens d'extinction,
Maîtriser l'utilisation des moyens d'extinction.

DUREE

1 jour soit 07 heures

NIVEAU D'ADMISSION

Tous niveaux

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Salle de cours équipée,
Exposés,
Vidéos,
Travaux de groupe,
Simulateur de Feu (propre à gaz),
Exercices pratiques...

CONTENU DE LA FORMATION

I – THEORIE

Responsabilités & rôles,
Message d'alerte aux secours extérieurs,
Mécanisme du feu,
Classes de feu,
Procédés d'extinction,
Agents extincteurs,
RIA

II – PRATIQUE

Présentation des différents extincteurs,
Utilisation d'extincteurs sur feux réels de différentes classes
Connaissances et repérages des moyens d'extinction de l'entreprise.

VALIDATION DU STAGE

Délivrance d'une attestation de stage « Équipier de première intervention ».